

Rapport annuel

au 30 juin 2014

LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS

Part «L»

Part «M»

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Informations réglementaires concernant l'OPC

Le 14 février 2014, le prospectus de votre FCP a été mis en conformité avec les orientations émises par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (ESMA) reprises dans la position AMF n° 2013-06.

Commentaire de gestion

Sur la période sous revue, à savoir de juillet 2013 à fin juin 2014, deux périodes se sont dégagées nettement sur les marchés obligataires de la zone euro. La première, correspondant au second semestre 2013, a enregistré une certaine volatilité des taux sans marquer de réelle tendance directionnelle. Ensuite, les rendements obligataires n'ont cessé de se détendre au premier semestre 2014. Cependant, tout au long de l'année écoulée, le mouvement de réduction des écarts de rendements entre dettes souveraines a été une constante même si des événements politiques ont parfois entraîné des retracements.

Au cours du second semestre 2013 les rendements obligataires ont évolué principalement au gré des anticipations de politique monétaire et de données macro-économiques. L'indication par la BCE, dès le mois de juillet 2013, qu'elle comptait conserver ses taux directeurs sur de bas niveaux pendant une période prolongée, ainsi que la baisse de son taux de refinancement de 25 points de base à 0,25 % suite au fort ralentissement de l'inflation de la zone euro en octobre, à 0,7 % contre 1,1 % attendu, a entraîné les taux de rendements à la baisse. La communication de la Réserve fédérale américaine, dans le but d'apaiser les craintes de remontée des taux, a été un vecteur supplémentaire de soutien à des taux bas. Néanmoins, des indicateurs économiques plus favorables (PMI, IFO...) et la publication des chiffres de PIB du deuxième trimestre 2013 révélant que la zone euro était sortie de récession, ont contrebalancé ce mouvement de détente des rendements obligataires. Fin 2013, les taux allemands se sont tendus fortement (de 27 point de base à 0,92 % pour le 5 ans) principalement en réaction à deux événements. D'une part, la BCE a semblé vouloir limiter les anticipations de marché d'une action plus accommodante à court terme. D'autre part, la Réserve fédérale américaine a décidé d'amorcer la réduction de son programme d'achats de titres.

Après cette période de volatilité des taux, les taux allemands n'ont cessé de se détendre au cours du premier semestre 2014. Ce mouvement s'est réalisé dans un contexte de ralentissement économique global, de tensions géopolitiques grandissantes (Ukraine, Irak, Gaza), d'une croissance économique décevante en zone euro et d'un risque croissant de déflation dans cette même zone. En annonçant dès le mois de mars de potentielles mesures non-conventionnelles de politique monétaire en cas de dégradation des perspectives d'inflation, et en agissant en juin, la BCE a fortement contribué à la tendance baissière des rendements. En parallèle de ce mouvement baissier, une réduction de la pente de la courbe des taux allemands s'est réalisée en réponse à une recherche de rendement et à une diminution des anticipations d'inflation.

Sur toute l'année sous revue, le marché des dettes souveraines de la zone euro a poursuivi son mouvement de normalisation. Malgré des crises politiques au Portugal et en Italie, des craintes d'instabilité gouvernementale en Grèce et en Italie lors des élections européennes, et la dégradation des notes de l'Italie et de la France, de nombreux facteurs ont soutenu le mouvement de compression des écarts de rendements entre les obligations d'États de la zone euro et celle de l'Allemagne. Les dettes périphériques ont notamment profité de nouvelles positives, tant en provenance des agences de notation, tel que le rehaussement de la note de crédit de l'Espagne, qu'au niveau politique (scission du PDL en Italie et mise en place d'un nouveau gouvernement prometteur), ou financier (sortie du programme d'aide aux banques en Espagne, première adjudication du Portugal depuis son sauvetage financier, retour très réussi de la Grèce sur le marché obligataire...), le tout, compte tenu des niveaux absolus, dans un contexte de recherche de rendement.

Quelle a été notre politique de gestion dans cet environnement ?

Le risque de crédit souverain a été, sur la période, la principale source de valeur ajoutée. Le poids des dettes périphériques en portefeuille, à savoir italienne, espagnole, irlandaise et portugaise, ont été le plus souvent supérieur à celui de l'indice de référence. Ce poids n'a cependant pas été constant et a évolué en fonction des événements politiques et du niveau d'aversion pour le risque de marché. L'idée était de bénéficier, non seulement de la volatilité des primes de crédit souverain, mais également d'un portage nettement plus élevé sur les obligations périphériques que celui qu'offraient les titres allemands et français. De nombreux arbitrages ont également été réalisés sur la courbe pour des considérations de valeur relative et de maximisation du rendement du portefeuille. Les courbes de taux étaient en effet très pentues sur les parties intermédiaires (3 à 8 ans) et permettaient de capter parfois jusqu'à 20 à 30 points de base supplémentaires de taux par année d'extension de l'investissement. En outre, la diversification du portefeuille est restée un moteur de performance. Elle s'est traduite notamment par la participation aux émissions primaires des

Républiques Slovène, Lettone et lituanienne. Enfin, des obligations de l'émetteur KFW se sont substituées à de la dette de l'État allemand pour un rendement supplémentaire de plusieurs dizaines de points de base et un risque financier quasi-égal.

En termes de niveau relatif de sensibilité du portefeuille, c'est-à-dire du risque de taux, des stratégies défensives contre toute hausse des taux nominaux ont été mises en place. Ces stratégies ont reposé sur des ventes de futures et des stratégies optionnelles sur les taux allemands. La sensibilité du portefeuille était donc le plus souvent sous celle de l'indice de référence jusqu'à un différentiel de 10 %. Néanmoins, au fur et à mesure de la faiblesse de l'inflation et de la dégradation des perspectives de croissance, la sensibilité du portefeuille a convergé vers celle de l'indice.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Informations relatives aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT) et Instruments financiers dérivés de type contrat d'échange sur rendement global (Total Return Swap (TRS))

Cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT)		Instruments financiers dérivés de type Total Return Swap (TRS)			
Exposition brute obtenue au travers des CATT à la clôture de l'exercice	5 586 722,26 €		Exposition brute sous-jacente atteinte au travers des TRS à la clôture de l'exercice	Non applicable	
Identité des contreparties des CATT pouvant être utilisées par l'OPCVM à la date de clôture de l'exercice	Société Générale Natixis CA-CIB BNP Paribas Deutsche Bank AG La Banque Postale Barclays Bank plc		Identité des contreparties de TRS pouvant être utilisées par l'OPCVM à la date de clôture de l'exercice	Non applicable	
Type et le montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie à la date de clôture	Type	Montant	Type et le montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie à la date de clôture de l'exercice	Type	Montant
	Uniquement cash euro (€)	0,00 €		Non applicable	Non applicable
Revenus Brut découlant des CATT sur l'exercice (hors intérêts perçus sur le collateral)	306,72 €				
Coûts et frais opérationnels (TTC) directs et indirects occasionnés par le recours au CATT sur l'exercice	18 215,95 € Pour information, le cas échéant, les coûts opérationnels directs et indirects reviennent à la Société de Gestion.				

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	167 953 652,36	91 236 619,50
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	143 816 040,49	57 274 446,46
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	143 816 040,49	57 274 446,46
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	10 510 820,10	7 503 822,81
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	10 510 820,10	7 503 822,81
Titres de créances négo­ciables	10 510 820,10	7 503 822,81
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	7 999 979,51	7 827 080,47
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	7 999 979,51	7 827 080,47
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	5 586 722,26	18 631 269,76
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	5 586 722,26	18 631 269,76
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	40 090,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	40 090,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	6 605,33	845 653,67
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 605,33	845 653,67
Comptes financiers	9 889,66	6 002 751,61
Liquidités	9 889,66	6 002 751,61
Total de l'actif	167 970 147,35	98 085 024,78

BILAN PASSIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Capitaux propres		
Capital	155 207 286,32	77 359 861,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 985 179,06	0,00
Résultat de l'exercice (a, b)	4 119 689,88	2 023 887,91
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	162 312 155,26	79 383 749,07
Instruments financiers	5 606 656,80	18 680 222,33
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	5 566 566,80	18 680 222,33
Dettes représentatives de titres donnés en pension	5 566 566,80	18 680 222,33
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	40 090,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	40 090,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	49 789,10	21 053,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	49 789,10	21 053,38
Comptes financiers	1 546,19	0,00
Concours bancaires courants	1 546,19	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	167 970 147,35	98 085 024,78

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUREX EUROBD 0914	2 793 190,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	44,56	15,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 549 898,42	2 189 707,21
Produits sur titres de créances	40 057,46	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	306,72	3 987,83
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	3 590 307,16	2 193 710,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	18 215,95	3 273,91
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	719,95	440,39
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	18 935,90	3 714,30
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	3 571 371,26	2 189 996,41
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	374 387,49	182 544,70
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 196 983,77	2 007 451,71
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	922 706,11	16 436,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	4 119 689,88	2 023 887,91

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture jour.
- Les valeurs négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Dans le contexte actuel de crise des marchés financiers, les cours contribués ou diffusés sur des bases de données intégrés dans la valorisation du portefeuille peuvent différer des prix de transactions.

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

Les parts d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons du trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc....) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
- Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
- Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

Les opérations d'échange et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes (type Blacks&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Frais de gestion

Les frais de gestion s'élèvent au maximum à 0,80 % TTC de l'actif net pour les parts L et M.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Affectation du résultat

Le FCP est un OPC de capitalisation et/ou de distribution, la répartition entre capitalisation et distribution étant décidée par le Directoire de la société de Gestion. Le FCP pourra procéder à la distribution d'acomptes.

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au Nouveau plan comptable des OPC, défini par le règlement N° 2003-02 modifié.

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts L et M
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Distribution (totale ou partielle) ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion (à compter du 1 ^{er} janvier 2013)

2. Évolution de l'actif net au 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Actif net en début d'exercice	79 383 749,07	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	76 684 645,85	77 716 727,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 840 324,43	-193 633,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 329 259,69	1 336 937,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-667 643,15	-284 549,97
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	34 708,56	21 010,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-267 990,00	-57 190,00
Frais de transactions	-30 372,87	-9 899,77
Différences de change	35,56	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 529 193,21	-1 153 103,44
Différence d'estimation exercice N	1 376 089,77	-1 153 103,44
Différence d'estimation exercice N-1	1 153 103,44	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-40 090,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	-40 090,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 196 983,77	2 007 451,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	162 312 155,26	79 383 749,07

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	143 816 040,49	88,60
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	143 816 040,49	88,60
Titres de créances		
Certificats de dépôt	10 510 820,10	6,48
TOTAL Titres de créances	10 510 820,10	6,48
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	2 793 190,00	1,72
TOTAL Opérations de couverture	2 793 190,00	1,72
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	143 816 040,49	88,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	10 510 820,10	6,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	5 586 722,26	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 889,66	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	5 566 566,80	3,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546,19	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	2 793 190,00	1,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]		> 5 ans	
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 378 874,32	3,31	127 747 338,65	78,70	10 689 827,52	6,59
Titres de créances	7 509 139,49	4,63	3 001 680,61	1,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 586 722,26	3,44
Comptes financiers	9 889,66	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	5 566 566,80	3,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 546,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 793 190,00	1,72
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 889,66	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2014
Créances	
Souscriptions à recevoir	6 605,33
Total des créances	6 605,33
Dettes	
Rachats à payer	3 210,51
Frais de gestion	45 962,10
Autres dettes	616,49
Total des dettes	49 789,10

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L		
Parts souscrites durant l'exercice	46 700,37068	49 433 074,65
Parts rachetées durant l'exercice	-1 732,07293	-1 840 324,43
Solde net des souscriptions/rachats	44 968,29775	47 592 750,22
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M		
Parts souscrites durant l'exercice	2 580,00000	27 251 571,20
Parts rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	2 580,00000	27 251 571,20

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2014
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	84 731,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	289 656,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	3 293 188,36
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			7 999 979,51
	FR0010392951	LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	7 999 979,51
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	4 119 689,88	2 023 887,91
Total	4 119 689,88	2 023 887,91
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 216 469,10	33 518,53
Total	1 216 469,10	33 518,53
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 903 220,78	1 990 369,38
Total	2 903 220,78	1 990 369,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 985 179,06	0,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 985 179,06	0,00
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	930 370,88	0,00
Total	930 370,88	0,00
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 054 808,18	0,00
Total	2 054 808,18	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2013	30/06/2014
Actif net Global en EUR	79 383 749,07	162 312 155,26
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L		
Actif net en EUR	1 642 023,95	50 597 047,03
Nombre de titres	1 617,42205	46 585,71980
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 015,21	1 086,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	19,97
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	20,72	26,11
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M		
Actif net en EUR	77 741 725,12	111 715 108,23
Nombre de titres	7 577,00000	10 157,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 260,22	10 998,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	202,30
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	262,68	285,83

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.25% 04/18	EUR	4 600 000	4 616 122,05	2,84
ALLEMAGNE 1% 02/19	EUR	7 000 000	7 255 327,40	4,47
KFW 0 7/8 03/18/19	EUR	4 865 000	4 967 238,31	3,06
TOTAL ALLEMAGNE			16 838 687,76	10,37
AUTRICHE				
AUTRICHE 1.15% 10/18	EUR	3 500 000	3 649 066,44	2,25
AUTRICHE 1.95% 18/06/19	EUR	1 000 000	1 071 201,37	0,66
AUTRICHE 4,65%03-18	EUR	3 945 000	4 641 608,64	2,86
TOTAL AUTRICHE			9 361 876,45	5,77
BELGIQUE				
BELGIQUE 3.5%11-280617	EUR	1 900 000	2 085 685,96	1,28
BELGIQUE 4%09-2019	EUR	4 000 000	4 692 120,55	2,90
TOTAL BELGIQUE			6 777 806,51	4,18
ESPAGNE				
ESPAGNE 5,50%02-17	EUR	1 750 000	2 086 930,14	1,29
SPGB 3 3/4 10/31/18	EUR	9 600 000	10 881 323,84	6,70
TOTAL ESPAGNE			12 968 253,98	7,99
FINLANDE				
FINLANDE 3.875%06-17	EUR	2 100 000	2 411 627,05	1,49
TOTAL FINLANDE			2 411 627,05	1,49
FRANCE				
OAT 1% 05/18	EUR	4 150 000	4 261 296,75	2,63
OAT 1% 05/19	EUR	16 800 000	17 195 950,68	10,59
OAT 4% 25/04/18	EUR	7 625 000	8 753 207,54	5,39
TOTAL FRANCE			30 210 454,97	18,61
IRLANDE				
IRLANDE 3.40% 03/24	EUR	610 169,49	670 952,82	0,41
IRLANDE 5%10-181020	EUR	3 650 000	4 583 277,50	2,83
TOTAL IRLANDE			5 254 230,32	3,24
ITALIE				
BUONI POLIENNALI DEL TES 3.5% 01/12/18	EUR	13 200 000	14 506 933,44	8,94
ITALIE 3.5% 01/06/2018	EUR	19 000 000	20 763 392,08	12,78
ITALIE 3.75%06-010821	EUR	2 500 000	2 813 114,64	1,73
TOTAL ITALIE			38 083 440,16	23,45
LETTONIE				
LETTONIE 2.625% 01/21	EUR	700 000	738 403,82	0,45
TOTAL LETTONIE			738 403,82	0,45
LITUANIE				
LITHUN 3 3/8 01/22/24	EUR	700 000	771 511,62	0,48
TOTAL LITUANIE			771 511,62	0,48
PAYS-BAS				
PAYS BAS 4% 15/07/18	EUR	4 500 000	5 337 382,19	3,29
PAYS-BAS 4.5%07-150717	EUR	3 635 000	4 267 564,69	2,63
TOTAL PAYS-BAS			9 604 946,88	5,92
POLOGNE				
POLAND 1.625% 01/19	EUR	1 000 000	1 036 173,97	0,64
TOTAL POLOGNE			1 036 173,97	0,64
PORTUGAL				
PORTUGAL 4.75% 14/06/19	EUR	3 250 000	3 616 510,96	2,22
PORTUGAL 4.80% 15/06/20	EUR	1 000 000	1 112 567,12	0,69
TOTAL PORTUGAL			4 729 078,08	2,91

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SLOVENIE				
SLOREP 1 3/4 10/09/17	EUR	1 705 000	1 736 360,56	1,07
TOTAL SLOVENIE			1 736 360,56	1,07
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			140 522 852,13	86,57
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			140 522 852,13	86,57
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
BNP PARIBAS 140814 OIS 0.19	EUR	1 500 000	1 502 174,76	0,93
CREDIT AGRICOLE CORP.INVEST.BK 190914 OIS 0.22	EUR	1 500 000	1 501 809,38	0,93
DEXIA CREDIT LOCAL NON GARANTI 150914 OIS 0.16	EUR	3 000 000	3 003 259,30	1,84
LA BANQUE POSTALE 031214 OIS 0.17	EUR	1 500 000	1 500 267,13	0,92
NATIXIS 190914 OIS 0.24	EUR	1 500 000	1 501 896,05	0,93
SOCIETE GENERALE 311014 OIS 0.295	EUR	1 500 000	1 501 413,48	0,93
TOTAL FRANCE			10 510 820,10	6,48
TOTAL Titres de créances négociés sur marchés réglementé ou assimilé			10 510 820,10	6,48
TOTAL Titres de créances			10 510 820,10	6,48
Organismes de placement collectif				
OPC français à vocation générale				
FRANCE				
LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	EUR	799	7 999 979,51	4,93
TOTAL FRANCE			7 999 979,51	4,93
TOTAL OPC français à vocation générale			7 999 979,51	4,93
TOTAL Organismes de placement collectif			7 999 979,51	4,93
Titres mis en dépôt				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE 3.5%11-280617	EUR	3 000 000	3 293 188,36	2,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 293 188,36	2,03
TOTAL Titres mis en dépôt			3 293 188,36	2,03
Titres donnés en pension				
ESPAGNE				
ESPAGNE 5.5%11-300421	EUR	4 500 000	5 586 722,26	3,44
TOTAL ESPAGNE			5 586 722,26	3,44
TOTAL Titres donnés en pension			5 586 722,26	3,44
Dettes représentatives des titres donnés en pension			-5 566 500,00	-3,43
Indemnités sur titres donnés en pension			-66,80	0,00
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUREX EUROBD 0914	EUR	-19	-40 090,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-40 090,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			-40 090,00	-0,02
TOTAL Instruments financiers à terme			-40 090,00	-0,02
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	40 090	40 090,00	0,02
TOTAL Appel de marge			40 090,00	0,02
Créances			6 605,33	0,00
Dettes			-49 789,10	-0,03
Comptes financiers			8 343,47	0,01
Actif net			162 312 155,26	100,00
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS L	EUR	46 585,71980	1 086,10	
LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS M	EUR	10 157,00000	10 998,82	

LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération

75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2014

LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LBPAM OBLI EURO 3-5 ANS établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans l'annexe.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes

Scacchi & Associés



Olivier GALIENNE